

## Rapport du président de la commission à la 28<sup>ème</sup> assemblée générale de la Conférence des autorités cantonale de surveillance des finances communales des 15 et 16 septembre 2011 à Glaris

Monsieur le Président de la Conférence,  
Mesdames, Messieurs les invité(e)s  
Chères (chers) collègues

### **Conférence de 2009**

Les 17 et 18 septembre 2009, s'est tenue à Bellinzone la 27<sup>ème</sup> assemblée générale de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales.

Après l'allocution de bienvenue prononcée par M. Gabriele Gendotti, président du Gouvernement tessinois et directeur du département de l'éducation, de la culture et des sports, il appartenait à M. le Conseiller d'Etat Luigi Pedrazzini, de conduire cette assemblée qui réunissait 61 personnes représentant 17 cantons.

La partie officielle de la manifestation comptait huit points à l'ordre du jour. Outre l'adoption du PV de la dernière assemblée générale, l'approbation des comptes des années 2007 et 2008 ainsi que diverses élections statutaires etc., l'assemblée a notamment eu l'occasion d'élire en qualité de nouveau président de la Conférence, M. Christoph Neuhaus, Conseiller d'Etat bernois, directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne.

M. Neuhaus a ainsi repris le mandat jusque là assumé par son homologue tessinois M. Pedrazzini.

Cette partie officielle donnait également l'occasion d'une part à M. Pierre Spocci, président de la commission, de dresser le rapport d'activités de la commission, d'autre part à M. Michel Walthert, membre de la commission, d'apporter quelques informations relatives aux travaux du groupe intercantonal de coordination MCH2.

M. Markus Urech pour sa part a informé l'assemblée au sujet des travaux inhérents à la publication d'une brochure ayant trait au « Système de contrôle interne / SCI ».

La partie officielle de l'assemblée fut suivie d'une allocution de M. le Conseiller d'Etat Luigi Pedrazzini, allocution relative aux fusions de communes.

En sa qualité de directeur du département des institutions, M. Pedrazzini se plût à présenter une rétrospective des « Dix ans de fusions de communes dans le Canton du Tessin ». L'occasion pour lui de nous faire part de ses convictions, de sa foi en ce projet et de tout l'engagement qui a été déployé au Tessin pour en arriver aux résultats obtenus à ce jour.

Organisée de main de maître par M. Pierre Spocci (président sortant de la commission) et son équipe, la journée s'est poursuivie par une visite guidée du Château *Castelgrande* et de la Ville de Bellinzone.

Vers 18 heures, ce fut au tour de Monsieur Felice Zanetti, Conseiller communal de la capitale tessinoise, de recevoir l'assistance dans la cours du *Palazzo civico* de Bellinzone, pour un apéro agrémenté que quelques mots de bienvenue.

La soirée et le repas de gala furent organisés dans la banlieue de Bellinzone, à Sementina (au restaurant l'*Amorosa*), un lieu superbe dans le vignoble tessinois.

Le vendredi 18 septembre, l'assemblée fut conviée à une très belle excursion en direction d'Orselina et Cardada. L'occasion de jouir d'un superbe coup d'œil sur le lac majeur et de delta de la Maggia.

L'assemblée pris fin en début d'après-midi après un dernier repas pris en commun au restaurant *Al Saliciolo* à Tenero.

***Je tiens à remercier très chaleureusement Pierre Spocci et ses collègues tessinois pour l'organisation parfaite et chaleureuse de cette manifestation. L'occasion aussi pour moi de remercier le canton du Tessin ainsi que les divers sponsors qui on contribué au financement de cette 27<sup>ème</sup> assemblée.***

## **Commission**

Nommé à la tête de la Caisse de pension du canton du Tessin, M. Pierre Spocci a présenté sa démission en sa qualité de président et de membre de la commission. Il siégeait dans celle-ci depuis 1992 et en assumait la présidence depuis 2005.

Selon les statuts, la commission se compose de 7 à 11 membres. Elle se constitue elle-même.

Pour palier aux départs de MM. Meinrad Gnädinger (SH, en 2008) et Pierre Spocci, et sur proposition de la commission, l'assemblée a nommé MM. John Derighetti (TI) et Pierre Leu (NE).

Dès septembre 2009, la commission de la conférence se compose ainsi comme suit (par ordre d'entrée) :

- Markus Urech (AG)
- Gérald Mutrux (FR)
- Michel Walthert (BE)
- Francis Gasser (VS)
- Hansjörg Enzler (TG)
- Luzia Kurmann (LU)
- Heinz Montanari (ZU)
- Fabrice Weber (VD)
- John Derighetti (TI)
- Pierre Leu (NE)

Mme Brigitte Zbinden (Service des communes, FR) assume quant à elle avec brio et dévouement la lourde tâche de secrétaire de la commission.

Vu le départ de M. Pierre Spocci, la présidence de la commission a été reprise par M. Michel Walthert (en septembre 2009).

M. Pierre Leu assume la fonction de caissier de la conférence (il a repris le mandat assumé jusque là par Michel Walthert).

Pour sa part, M. Francis Gasser assume la tâche de rédacteur de l'INFO (et ce, depuis le départ d'Arthur Rey en 2006).

Depuis la dernière assemblée générale de septembre 2009 à Bellinzone, la commission s'est réunie à huit reprises. Outre l'organisation de la journée de travail du 15 septembre 2010 à Lucerne, elle a notamment beaucoup œuvré à l'élaboration d'une brochure SCI (Guide pour l'introduction du système de contrôle interne).

Son second thème de prédilection fut naturellement tout le travail inhérent à l'introduction du Modèle de compte harmonisé 2 (MCH2) pour lequel elle a constitué un groupe intercantonal de coordination. J'y reviendrai plus en détail.

Afin de tenir au courant ses membres et leur mettre un maximum d'informations et de documents à disposition, la commission a développé son site internet [www.kkag-cacsfc.ch](http://www.kkag-cacsfc.ch), un site où sont notamment publiés en allemand et en français tous les documents inhérents à l'introduction du MCH2.

Enfin et pour conclure, la commission a mis sur pied la manifestation de ce jour ici à Glaris, en étroite collaboration avec M. Urs Kundert (Fachstelle für Gemeindefragen / GL), **auquel je tiens à adresser ici mes plus vifs remerciements.**

## **Journée de travail**

La traditionnelle journée de travail organisée tous les deux ans s'est tenue, une fois n'est pas coutume, à Lucerne. Cette journée qui réunissait près de 60 participants était consacrée aux problèmes liés au partenariat public – privé, à l'externalisation des tâches publiques et aux mandats de prestations de même qu'à la responsabilité et à la surveillance à exercer lors de la privatisation de tâches communales.

Ces vastes thèmes ont été présentés en plénum par Mme Katia Horber-Papazian, professeure à l'Idheap, à Lausanne ainsi que par le Dr. Ueli Friederich, avocat à Berne.

Les workshops qui ont suivi ont permis à l'assistance de mettre en lumière un certain nombre de problèmes et de questions ouvertes, et de tirer quelques réflexions. Il appartient à présent à la commission de plancher sur ces éléments pour éventuellement diffuser quelques recommandations à l'égard des membres de la conférence. Ces travaux ont débuté et si tout va bien, un document sera diffusé durant le premier trimestre 2012.

**Je tiens ici publiquement encore à adresser un grand merci à notre collègue du comité, Mme Luzia Kurmann qui m'a beaucoup aidé pour l'organisation de cette journée.**

## **Introduction du Modèle de compte harmonisé 2**

Constitué en février 2009 à Berne, le groupe intercantonal de coordination MCH2 s'est réuni à 14 reprises déjà. Présidé par M. Heinz Montanari (ZH), ce groupe est composé de

- M. Hansjörg Enzler (TG)
- Mme Renate Fricker (AG)
- M. Urs Kundert (GL)
- M. Heinz Montanari (ZH)
- M. Thomas Steiner (SO)
- M. Michel Walthert (BE)
- M. Fabrice Weber (VD)

Mme Brigitte Zbinden (FR) assume quant à elle la difficile tâche de secrétaire.

L'objectif principal du groupe est de tenter d'harmoniser l'introduction du MCH2 dans les diverses communes suisses.

Ainsi, le groupe a décidé de diffuser un maximum d'informations, d'exemples et de recommandations en complément au Manuel MCH2 publié par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

Le but de la démarche est avant tout de préciser divers éléments afin d'aider les divers services cantonaux des communes dans le processus d'introduction du MCH2 auprès des communes de leur canton.

A ce jour et outre les plans comptables généraux (bilan, comptes d'exploitation et des investissements), le groupe a déjà publié 8 documents et recommandations. Ceux-ci sont à disposition gratuitement sur le site internet de la Conférence.

Travaillant en étroite collaboration avec le Conseil suisse pour la présentation des comptes publics de même qu'avec divers services de la Confédération, le groupe a ainsi pleinement rempli son mandat. Celui-ci est naturellement bien loin d'être terminé et le groupe poursuit ses activités dans le but d'accompagner au mieux les nombreuses démarches tendant à introduire le MCH2 dans les diverses communes des cantons.

**Je tiens ici à remercier très sincèrement les membres de ce groupe et tout particulièrement son président Heinz Montanari.**

## **Système de contrôle interne pour les communes (SCI)**

Il me plaît aujourd'hui de constater qu'après de longs mois de travail, la commission a été en mesure de publier une brochure relative au SCI. Promis depuis un certain temps déjà, ce document d'une trentaine de pages est l'aboutissement d'un immense travail piloté par M. Markus Urech et réalisé en étroite collaboration avec Hüsser Gmür + Partner AG, Treuhand- und Revisionsgesellschaft, Baden-Dättwil.

A disposition sur papier et publiée sur le site internet de la Conférence, cette brochure est accompagnée d'une dizaine d'exemples de processus. Les communes ont ainsi la possibilité de s'approprier ces documents et de les adapter à leurs propres besoins e spécificités.

Trop longtemps nébuleuse, la question relative à l'organisation et l'introduction d'un SCI jouit ainsi aujourd'hui d'un instrument d'aide efficace et accessible.

**Je tiens ici à remercier très sincèrement Markus Urech qui s'est beaucoup investi dans ce projet. Un projet qui lui tenait particulièrement à cœur à la veille de son départ de la commission. Des remerciements sincères vont également à Mme Béatrice von Arx qui a eu la lourde tâche de traduire le document et les annexes en français.**

L'occasion pour moi de vous rappeler à ce sujet, que l'ensemble de cette documentation est en effet disponible en français et en allemand.

## **Info**

Vous le savez, depuis bien des années, puisque la première Info a été publiée en 1993, notre moyen officiel d'information est la publication de l'Info. Une publication qui est en principe effectuée une fois par année.

Responsable de ce domaine, M. Francis Gasser vous en dira plus à ce sujet tout à l'heure.

Sachez toutefois d'ores et déjà que la commission souhaite améliorer encore l'information à destination de ses membres. Le développement du site internet ainsi que d'autres idées sont à l'étude.

## **Perspectives**

Si l'introduction du MCH2, respectivement la tentative d'harmoniser ce processus à l'échelle du pays, constitue le gros du travail actuel de la commission, sachez que d'autres domaines font partie des préoccupations actuelles de celle-ci.

Des recommandations à formuler suite à la journée de travail de septembre 2010 aux travaux inhérents à l'amélioration et au développement de l'information, en passant par l'organisation de journées de travail ou encore la discussion relative au rapport délivré de l'organe de révision etc., la commission est bien occupée.

Celle-ci ne dispose toutefois malheureusement que de très peu de moyens financiers puisqu'actuellement, les cantons ne paient que CHF 100.- de cotisation par canton et par année. Raison pour laquelle, la commission vous proposera tout à l'heure d'augmenter sensiblement cette cotisation. Je ne puis que d'ores et déjà vous engager à répondre favorablement à cette requête.

## **Remerciements**

Permettez-moi de conclure ce rapport en adressant de vifs et sincères remerciements à mes collègues de la commission ainsi qu'à Mme Brigitte Zbinden,

notre dévouée secrétaire, pour le soutien qu'ils m'ont apporté tout au long de mon mandat de président.

Un grand merci également à vous toutes et tous pour votre présence aujourd'hui et pour l'intérêt que vous portez à nos activités.

Je profite également de cette assemblée pour vous communiquer que suite à ma récente nomination en qualité de vice-chancelier francophone du canton de Berne, je vais cesser mon activité en qualité de responsable des finances communales à l'OACOT à Berne en fin d'année.

Après 12 ans passés au service des finances communales, je vais reprendre ce nouveau mandat dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Ainsi, dans le courant du printemps prochain, je vais également quitter la commission et remettre mon mandat de président. Sachez que j'ai eu beaucoup de plaisir à faire ce bout de chemin au service de la conférence où je siège depuis 2003. Je vous remercie vivement pour votre aimable collaboration.

**Pour terminer, je remercie également très chaleureusement pour son soutien, Monsieur Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat bernois qui assume la tâche de président de la Conférence et auquel je vais à présent céder la parole.**

Je vous remercie pour votre aimable attention et je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Berne, le 7.9.2011

Michel Walthert, président de la commission